

Mise en ligne : 16 novembre 2016.
Dernière modification : 28 janvier 2021.
www.entreprises-coloniales.fr

Anc. Éts Pozzo di Borgo Charles PÉRINAUD, successeur Abidjan

Charles-Jules PÉRINAUD

Né le 15 mai 1870 à Theneuille (Allier).
Fils de Charles Périnaud, 25 ans, plâtrier, et de Victoire Gaumin.
Dispensé de services militaires (fils aîné de veuve).

Employé (1894), puis agent général (1901) de la CFAO en Sierra-Leone.
S'installe à son compte en Sierra-Léone (1913), au Cameroun (1917), en Côte-d'Ivoire (1926)(reprise des Éts Pozzo-di-Borgo).
Administrateur de la SCOA (1932-1934).

Agent consulaire de France en Sierra-Leone et conseiller du commerce extérieur (1902).

Vice-consul des États-Unis d'Amérique en Sierra-Leone (1913).

Chevalier de la Légion d'honneur du 12 novembre 1927.

Domicile : Paris VII, av. Franco-Russe, 5.

1926 : suite des Éts Pozzo di Borgo :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Charles_Perinaud-Abidjan.pdf

Publicité

(*Les Annales coloniales*, 1^{er} décembre 1926, 11 janvier 1927)

CAMION DE DION-BOUTON

*Agent general pour l'Afrique
Occidentale Française :*

Anciens Etablissements

Pozzo di Borgo

CHARLES PÉRINAUD, SUCESSEUR

Camion 10 CV

**1.000 kilos
de charge
utile**



CAMION DE DION-BOUTON
Agent général pour l'Afrique-Occidentale française
Anc. Éts Pozzo di Borgo
Charles PÉRINAUD, successeur
Camion 10 CV
1.000 kg de charge utile

Publicité
(*Les Annales coloniales*, 27 août 1927)

Anciens Établissements

POZZO DI BORGO

|||||

C. Périnaud

IMPORTATION

EXPORTATION

Siège Social :

ABIDJAN

(Côte d'Ivoire)

Succursales :

BASSAM - BOUAKÉ - DABOU - TASSALÉ

COSROU - TOUPA - GHAND-LAHOU

SASSANDRA - AGBOVILLE

ABENGOUROU - AGNIDILEKHO

DIMBOKRO

CORRESPONDANTS A PARIS:

C. PÉRINAUD & CIE

5, Avenue Franco-Russe

PARIS (7^e)

Tél. : Ségur 08-07

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DES COLONIES

(Journal officiel de la République française, 24 novembre 1927)

(Les Annales coloniales, 24 novembre 1927)

Périnaud (Charles-Jules), négociant en Afrique occidentale française ; 38 ans de pratique commerciale, dont 30 ans dans les colonies ou territoires de l'Ouest-Africain.

Publicité

(Les Annales coloniales, 16 mars 1929)

Anciens Etablissements
POZZO DI BORGO

C. Périnaud

**IMPORTATION
EXPORTATION**

Siège Social :

ABIDJAN

(Côte d'Ivoire)

Succursales :

**BASSAM - BOUAKÉ - DABOU - TIASSALÉ
COSROU - TOUPA - GRAND-LAHOU
SASSANDRA - AGBOVILLE
ABENGOUROU - AGNIBILEKROU
DIMBOKRO**

CORRESPONDANTS A PARIS :

PÉRINAUD & C^{IE}

65, rue Lafayette.

Tél. : Trudaine 90-85

DIMBOKRO
C. PÉRINAUD
IMPORTATION
EXPORTATION

Siège social : Abidjan.

Succursales : Bassam, Bouaké, Dabou, Tiassalé, Cosrou, Toupa, Grand-Lahou

Sassandra, Agboville

Abengourou, Agnibilékrou,

Dimbroko

Correspondant à Paris :

Périnaud & Cie

65, r. Lafayette

Tél. : Trudaine 90-35

Répartition du contingent d'alcool dénaturé pendant le 1^{er} trimestre 1931
(*Les Annales coloniales*, 12 novembre 1931)

Le contingent d'alcool dénaturé attribué à la Côte-d'Ivoire et fixé à 4.000 litres pour le quatrième trimestre 1931, est réparti comme suit entre les différentes maisons de commerce :

Société commerciale de l'Ouest-Africain, 1.000 litres ; Cie française de l'Afrique Occidentale, 1.000 litres ; Baraderie fils et Cie, 225 litres ; Africaine Française, 225 litres ; Nouvelle Compagnie française de Kong, 500 litres ; Comptoirs réunis de l'Ouest africain, 125 litres ; De Tessières, 225 litres ; Société comm. et industrielle de la Côte d'Afrique, 450 litres ; maison Périnaud, 225 litres. Total : 4.000 litres.

SOCIÉTÉ ANONYME, 6 AOÛT 1934

CARNET DE DEUIL
(*Les Annales coloniales*, 8 janvier 1937)

En Côte d'Ivoire est mort M. Clavel, des Établissements Périnaud.

Le monde colonial
(*Les Annales coloniales*, 24 octobre 1938)

M. et Mme Massieye, des Établissements Périnaud, se sont embarqués sur le *Foucauld* pour Port-Bouët.

AEC 1951-224 — Établissements Charles Périnaud (E. C. P.),
Siège social à ABIDJAN (Cote d'Ivoire).

Correspondant à Paris : Société d'exportation coloniale, 4, rue Blanche, PARIS (9^e). —
Voir notice n° 273.

Capital. — Société anon. constituée le 6 août 1934, avec effet au 17 janvier 1934, date du décès de M. Charles Périnaud (suite à la Maison Charles Périnaud, fondée en 1926 qui, elle-même avait pris la suite des Anciens Établ. Pozzo di Borgo)[1922/148].

Capital : 20 millions de fr. C. F. A. en 40.000 act. dont 9.100 d'app.

Dividendes en fr. C. F. A. — 1947 : 75 fr. ; 1948 : 25 fr. ; 1949 : 75 fr.

Objet. — Import., export. à la Côte-d'Ivoire, commission, consignation et représentations industr.

Exp. — Cacao, café, palmistes, huile de palme, arachides décortiquées, ivoire, caoutchouc, coton, kapok, karité, glu, cuirs, cire d'abeilles, miel, etc.

Imp. — Toutes marchandises ou produits manufacturés : matériaux de construction, fournitures industrielles, tissus de coton, soieries, articles de mode, conserves, autos « Simca », fibro-ciment « Eternit », etc.

Comptoir. — Abidjan. — Factoreries : Grand-Bassam, Bouaké, Dabou, Tiassalé, Agboville, Abengourou, Dimbokro, Agnibilékrou, Sassandra, Divo, Lokota, Gagnoa.

Conseil. — M^{me} Henri Duvernet ¹, présid. ; MM. Jacques Duvernet, admin.-dir. gén. ; Octave Perrin, admin. dél. ; Henri Tardivat, admin. fondé de pouv. ; Victor Martin [0/], M^{me} Jeanne-Henriette Duvernet, admin.

AEC 1951-273 — Société d'exportation coloniale (S. E. C.),
4, rue Blanche, PARIS (9^e).

Capital. — Société anon. constituée le 17 janvier 1934, au capital de 25.000 fr. en 250 act. de 100 fr.

Dividendes bruts. — 1947 : 10 fr., 1948 : 10 fr., 1949 : 10 fr.

Objet. — Correspondants et bureau d'achats et de ventes des Établissements Charles Périnaud (Voir la notice 224).

Imp. et Exp. — Voir notice 224.

Conseil. — MM. Jacques Duvernet, présid. ; Octave Perrin, admin.-dir. gén. ; Henri Tardivat, admin.-secrét. gén. ; M^{me} Henri Duvernet, M^{me} Jeanne-Henriette Duvernet, Victor Martin, admin.

CAPITAL PORTÉ À 40 MILLIONS DE FRANCS CFA



¹ Charles Duvernet, né en 1878, était un ancien dirigeant de la CFAO (1898), puis de la SCOA (1922). Objet de poursuites à la suite des irrégularités ayant conduit à la démission du conseil en 1931.

Coll. Peter Seidel

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Peter_Seidel.pdf

CAPITAL de 40 MILLIONS DE FRANCS CFA

divisé en 80.000 actions de 500 francs CFA chacune

Statuts déposés en l'étude de M^e MOROT, notaire à Paris

Siège social à Abidjan (Côte-d'Ivoire)

ACTION DE CINQ CENTS FRANCS CFA AU PORTEUR

ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

Abidjan, le 7 juin 1951

IMPR. LAFAYETTE, PARIS
